

Rapport d'activités 2024

Siège Social / Secrétariat : 3, rue Fusch – 4 000 Liège

 : info@feditowallonne.be

Site internet : www.feditowallonne.be

N° Entreprise : 433197842

N° Compte bancaire : BE26 2400 0395 0429



TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	P. 3
	- Objet social	P. 3
	- Missions décrétales	P. 4
	- Contexte spécifique en 2024	P. 5
	- Structure du rapport d'activités	P. 6
II.	REPRESENTATION	P. 7
	- Niveau régional	P. 7
	- Niveau fédéral	P. 14
III.	SOUTIEN ET CONCERTATION	P. 20
	- Niveau régional	P. 20
	- Niveau national	P. 24
IV.	EXPERTISE	P. 25
	- Niveau régional	P. 25
	- Niveau national	P. 26
	- Niveau international	P. 33
V.	INSTANCES ET VIE DE LA FEDERATION	P. 45
	- Les instances décisionnelles de la Fédito wallonne	P. 49
	- Lieux de travail et de réunions	P. 52
	- L'équipe de la Fédito wallonne	P. 52
	- Le site internet de la Fédito wallonne	P. 53
	- La Fédito wallonne et le Réseau Alto	P. 53
	- La vie de la Fédération – Son fonctionnement interne	P. 54
VI.	PERSPECTIVES 2025	P. 56

I. INTRODUCTION

Rappel :

1°) Objet social de la Fédito wallonne – Publication au Moniteur belge

Le 15 décembre 1986, l'asbl Fédito wallonne a été constituée et son objet social, toujours d'actualité, est le suivant :

L'association agit dans une perspective de représentation du secteur des assuétudes wallon, lequel repose sur une diversité de services et de philosophies d'actions complémentaires qui s'inscrivent dans le continuum "promouvoir – prévenir – soigner – soutenir".

Elle a pour but social :

1. De faire connaître et reconnaître la nécessité de structures de promotion de la santé, de prévention, de réduction des risques, d'aide, de soins et d'insertion spécifiques pour les personnes concernées par les phénomènes d'assuétudes. Ces phénomènes sont évolutifs et complexes et nécessitent une recherche permanente dans les approches et dans les réponses progressivement mises en place. D'où l'importance de structures d'aide spécifique permettant l'adaptation souple et rapide à cette évolution et constituant des lieux d'élaboration et de mise en œuvre de projets novateurs dans le domaine des assuétudes.
2. D'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des instances politiques dans l'élaboration d'une politique de santé et de recherche scientifique dans le champ des assuétudes. Elle est mandatée à cet effet par ses membres.
3. De promouvoir des modalités de reconnaissance et de subsidiation garantissant aux institutions membres leur bon fonctionnement et leur permettant de développer l'accessibilité aux soins dans la logique du continuum "promouvoir – prévenir – soigner – soutenir", pour toute personne, quelle que soit sa situation économique et sociale.
4. D'être un interlocuteur privilégié auprès des médias dans la diffusion d'informations qui concernent les phénomènes d'assuétudes.

5. D'assurer la coordination approfondie et des échanges réguliers sur les pratiques institutionnelles et sur les expériences professionnelles des équipes.
6. D'encourager et d'élargir une concertation permanente entre les membres. Cette concertation implique l'adhésion au règlement d'ordre intérieur de la Fédito wallonne.

Pour atteindre ces buts, l'organisation pourra :

- Créer, organiser et gérer des activités d'information, de documentation, de formation,
- Organiser des rencontres, conférences, cycles d'étude, aux niveaux régional, national ou international. Cette liste n'étant pas limitative,
- Recueillir, gérer, administrer et attribuer tous biens, toutes sommes et valeurs quelconques,
- Passer tous contrats, conventions avec toutes personnes physiques ou morales et avec tous organismes publics,
- S'associer ou collaborer avec d'autres personnes physiques ou morales, du secteur public ou du secteur privé, dans la mesure où de telles associations ou collaborations s'avèreront utiles à la réalisation de son but,
- Mettre en œuvre, porter, développer et coordonner des projets avec le soutien des membres, dans le respect de la règle de non-concurrence.

2°) Missions décrétales

La Fédito wallonne est reconnue par un agrément comme étant **la Fédération des Réseaux et des Services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes (RASA)**. L'agrément actuel porte sur la période 2023-2026.

Les missions que lui confère cet agrément sont les suivantes :

- La concertation entre ses membres en vue de promouvoir et de soutenir la qualité des activités ;
- La représentation des réseaux et des services de manière collective ou, lorsque ceux-ci en font la demande, de manière individuelle ;
- Le développement d'échanges et de réflexions entre ses membres ;

- Le développement de la participation à l'information et à la sensibilisation des membres.

3°) Contexte spécifique en 2024

- **Au niveau du Staff de la Fédito wallonne**

Depuis 2022, le temps de travail de la coordinatrice de projets est passé de 28h30 à 16 h/semaine.

Pour rappel : Cette réduction de temps de travail relève d'une part, de la décision de l'Organe d'Administration (O.A) de la Fédito wallonne afin d'amenuiser les pertes budgétaires annoncées et d'autre part de l'application de *la RTT CP 332 pour travailleur de plus de 60 ans*. Cette diminution a contraint la Fédito wallonne à recentrer ses priorités tout en préservant ses missions décrétales.

Le dernier trimestre 2024 a vu son staff de base réduit à 1 ETP (reposant sur 0.75 ETP pour la coordinatrice administrative et financière et 0.25 ETP pour l'aide comptable) suite à une incapacité de travail prolongée de la coordinatrice de projets.

Ce contexte et le sous financement structurel de la Fédito ont inévitablement eu des répercussions sur le maintien de la fonction de représentation au sein des différents lieux de concertation notamment pour ceux qui sont relatifs à la mise en œuvre des politiques régionales « santé ».

- **Au niveau des services ambulatoires assuétudes**

L'année 2024 a été marquée par une attention spécifique de la Fédération à communiquer vers les autorités politiques et publiques sur les conditions de financement des RASA mais également au sein des instances de représentation. Si la révision du Décret Assuétudes a insufflé un nouvel élan d'optimisme, il n'en demeure pas moins que les conditions de survie des RASA restent inquiétantes. Cette année, soutenue par ses membres, la Fédération a répondu aux différentes demandes de l'AVIQ et du Cabinet afin de concrétiser la révision du décret. Un travail de longue haleine qui a permis, en avril 2024, la publication au Moniteur, d'un Décret assurant un subside annuel de 250 000 € pour chaque RASA. Parallèlement, un travail sur la rédaction des AGW a été entamé. La Fédito y participe en rencontrant très régulièrement les représentants de l'AVIQ et du Cabinet. Tout au long de ce cheminement, la Fédération ne manque pas

d'informer ses membres en organisant notamment des groupes de travail destinés à alimenter les réunions avec l'AVIQ en tenant compte de leurs réflexions.

4°) Structure de ce rapport d'activités

Les activités annuelles ont été regroupées en 3 grandes thématiques correspondant aux missions et aux objectifs de la Fédération, à savoir :

- une **mission de représentation**,
- une **mission de soutien et de concertation**,
- une **mission d'expertise**.

Ces trois missions nécessitent un travail de communication conséquent tant à l'interne qu'à l'externe. Par ailleurs, une même activité peut se retrouver, de manière transversale, dans différentes thématiques. A titre indicatif, une activité de représentation peut aussi être considérée comme une activité d'expertise.

Le chapitre I, Introduction, pose le cadre de l'objet social et de la reconnaissance décrétable ainsi que quelques éléments contextuels de l'année 2024.

Le chapitre II, Représentation, comporte les activités de représentations et les mandats assurés par la Fédération tant au niveau régional que fédéral.

Le chapitre III, Soutien et Concertation, met en évidence les activités qui facilitent l'accès et la compréhension du contexte de travail spécifique au secteur mais également plus globalement des enjeux en termes de santé et de santé mentale. Dans ce chapitre on retrouve également les activités liées aux groupes de travail, au travail de relais avec l'OA et les membres et la concertation avec les partenaires.

Le chapitre IV, Expertise, relève les contributions de la Fédération à l'analyse et à l'évolution des pratiques lors de participation à des études et des recherches, de productions pour des tiers et de productions d'initiative.

Le chapitre V, Instances et vie de la Fédération, se consacre au fonctionnement de la Fédération et à ses membres.

Le chapitre VI, « Perspectives 2025 », dresse l’inventaire des actions prévues pour l’année à venir en mettant l’accent sur quelques points d’attention.

II. REPRESENTATION

Pour remplir cette mission de représentation, la Fédération occupe des mandats au sein de différentes instances. Cette fonction est assurée selon l’expertise des membres de l’O.A, des membres de l’AG et du Staff. C’est une mission que la Fédération a investi à la demande de ses membres afin de suivre au plus près, sous l’angle spécifique des assuétudes, l’évolution des politiques de santé, santé mentale et emploi en articulation avec les politiques sociales, économiques et relatives à la justice. Dans le cadre de ces différents mandats de représentation, la Fédération travaille également à mettre en évidence la diversité des réalités territoriales, des pratiques professionnelles, des ressources humaines et des besoins des différents publics-cible. Cette mission de représentation est à envisager comme un outil au service de la mission de soutien et de concertation aux opérateurs membres (entre autres services assuétudes et réseaux assuétudes). Elle exige une dynamique bottom-up et s’exerce tant au niveau régional que national.

A. Au niveau régional

Cabinet - AVIQ (Assuétudes, Santé mentale et Première ligne de soins)

1°) Réunions et Contacts avec le secteur assuétudes

L’année 2024 étant une année électorale, les contacts ont été quelque peu bouleversés durant la période pré-électorale jusqu’à la mise en place du nouveau Cabinet du Ministre de la Santé. Nous n’avons pas manqué de poursuivre, durant cette période de transition, notre travail relatif au Décret assuétudes et à ses AGW.

Le 20 août, la Fédito adressait un courrier au Ministre de la Santé pour lui proposer une rencontre afin de lui présenter la Fédération. A cette occasion,

nous lui avons adressé une synthèse consacrée aux activités des RASA et des priorités de la Fédito wallonne pour cette nouvelle législature.

Le 23 septembre a eu lieu cette première rencontre avec le nouveau Ministre et son Equipe assuétudes.

Nous n'avons pas manqué d'entrer dans le vif du sujet et d'aborder avec lui :

- L'arrêté ministériel transitoire pour le paiement du nouveau forfait RASA ;
- Les RASA pour lesquels les subventions facultatives ont été intégrées au nouveau forfait ;
- Les subventions facultatives 2024 qui n'avaient pas encore eu d'AM et/ou d'avance.

Dans la suite de ce premier contact, un compte-rendu de celui-ci a été communiqué aux RASA membres de la Fédération.

2°) Participation à la Commission « Santé Mentale » du Comité de branche Bien-être et santé de l'AVIQ

Cette commission est compétente en matière de politique de dispensation des soins de santé mentale dans les hôpitaux psychiatriques, dans les services psychiatriques des hôpitaux généraux, dans les institutions de soins autres que les hôpitaux et au dehors des institutions de soins. La Fédito wallonne y dispose d'un mandat délégué par la Fédération UNESSA. Il est actuellement occupé par Christophe Thoreau, membre de l'AG de la Fédération et Adjoint à la Direction Générale en charge de l'aval hospitalier et de la médiation interculturelle au GHDC.

Dates des réunions (2) : 21/02 et 16/10

Les sujets abordés ont été les suivants :

- Propositions budgétaires 2025 ;
- Accessibilité des patients aux Maisons de Soins Psychiatriques ;
- Accessibilité des patients aux initiatives d'habitations protégées ;
- Sevrage tabagique
- Concertation autour de la personne psychiatrique ;

3°) Commission « Prévention et Promotion de la Santé » - Branches communes « Bien-être » ; « Handicap » ; et « Famille » :

Cette commission est compétente pour conclure des conventions en matière de prévention et de promotion de la santé et évaluer les moyens budgétaires réservés à la prévention et à la promotion de la santé. La Fédito wallonne y est représentée par Laurence Przylucki, membre de l'AG de la Fédération et Directrice du comptoir d'échanges de seringues à Charleroi.

La Commission a travaillé sur une demande de subside afin que les projets puissent être mis en place.

Les discussions se sont axées sur deux projets :

- Développement de l'accès aux auto-tests concernant le sida ;
- Amélioration de l'accès à des séances d'exercices physiques pour des publics vulnérables.

1 seule réunion en 2024 : 09/09/2024.

4°) Décret Proxisanté

A la suite de l'amélioration de la situation sanitaire relative au COVID, les acteurs de la santé et de l'aide ont été sollicités en vue de définir *l'organisation de l'offre de l'aide et des soins de la première ligne*, selon un processus participatif totalement innovant, appelé « Proxisanté ».

Ce Décret vise donc la réorganisation de la première ligne d'accompagnement et de soins selon une approche par territoire.

Fin 2023, la Fédito wallonne était invitée à participer au groupe de travail AVIQ Instances/Gouvernance OLS (les Organisations Loco-régionales de Santé).

Cet investissement au sein de ce groupe de travail s'est poursuivi en 2024.

Dates des réunions (5) : 24/01 ; 20/02 ; 12/03 ; 5/04 ; 26/04

5°) Déclaration de Politique Régionale

Suite aux dernières élections régionales et n'ayant pas été invitée aux consultations « Santé » pour la prochaine DPR, la Fédito wallonne a pris

l'initiative d'adresser une note aux Présidents des partis « les Engagés » et « le MR » afin de leur communiquer les points d'attention et priorités du secteur assuétudes. La précédente DPR n'abordant la thématique des assuétudes en Wallonie que par le prisme d'un seul dispositif, les salles de consommation à moindre risque.

La position défendue par la Fédération invite à considérer que la problématique des dépendances doit faire l'objet d'une attention particulière, notamment en termes de soutien à la diversité des dispositifs et leur complémentarité pour éviter les ruptures de soins, en termes de renforcement des zones désinvesties et pour certains nouveaux publics-cibles et aussi en termes de soutien à l'emploi durable et à l'attractivité des métiers.

Lien du texte «*Recommandations pour l'élaboration de la déclaration de la politique régionale de la Wallonie 2024 – 2029 en matière de la prise en charge des problématiques d'assuétudes* » :

https://www.feditowallonne.be/documents/Recommandations_fedito_wallonne_-_elections_2024-06022024-13921.pdf

Cabinet de la/du Ministre de la Santé et le nouveau Décret assuétudes

Les contacts et les travaux avec les Cabinets Santé successifs en 2024 ont été nombreux et principalement consacrés à la mise en œuvre du Décret assuétudes amendé permettant, d'une part, une revalorisation financière des RASA et d'autre part, une refonte dans la description des 4 missions de base.

Si le nouveau décret a été publié au Moniteur en avril 2024, il restait à travailler sur les AGW.

L'Organe d'Administration de la Fédération était mandaté pour représenter les RASA lors de ces réunions de travail avec le Cabinet et l'AVIQ. Ne manquant jamais après chacune d'elles de faire un retour par mail aux membres RASA. Ponctuellement des moments en visioconférence ont également été organisés pour recueillir les avis des services à propos des textes proposés.

Fin 2024, les AGW étaient toujours en cours de révision et le travail se poursuivra en 2025.

Dates des réunions de travail (8) : 15/01 (OA) ; 16/01 (Cabinet/Aviq) ; 15/03 (OA) ; 19/03 (Cabinet/Aviq) ; 13/05 (Aviq) ; 11/09 (OA) ; 16/09 (Cabinet/Aviq) et 7/11 (Cabinet/Aviq).

Comité de pilotage du Plan wallon sans tabac - AVIQ

Pour rappel : Depuis septembre 2021, la Fédito wallonne y est représentée par Céline Corman, coordinatrice au Sept (**Service d'Etude et de Prévention du Tabagisme**).

Le Comité s'est mobilisé en 2024 pour organiser et évaluer avec ses partenaires la campagne baptisée « *Ensemble vers un nouveau souffle* » dont l'objectif est de fédérer, entre autres, tous les acteurs de la santé sur la question du tabac au sens large.

4 piliers étaient prévus : santé mentale, santé physique, santé sociale et santé verte. Des sous-groupes de travail avaient été mis en place depuis 2022 pour organiser au mieux cette action.

En 2024, il y a eu 5 comités de pilotage les 13/03 ; 11/04 ; 14/06 ; 26/09 et 06/12 consacrés principalement à la campagne (prévue en mai 2024) de sensibilisation "*ensemble vers un nouveau souffle*".

L'occasion également d'y aborder les nouvelles législations en matière d'interdiction de fumer sur et devant certains lieux. Trois webinaires ont été dispensés en fonction des lieux concernés par ces lois (écoles, communes et hôpitaux) organisés par l'AVIQ, en collaboration avec le SPF Santé Publique, l'Alliance pour une société sans tabac, l'Observatoire de la Santé, le Fares et le SEPT.

De multiples sous-groupes de travail en fonction des thématiques précises (contenu du site internet, communication, accompagnement des acteurs locaux, création d'outils et d'animations ludiques selon différents axes de la santé, évaluation des actions) et avec les partenaires actifs du PWST.

L'objectif est de sensibiliser la population durant un mois sur les questions du tabagisme et de la vape. Cette campagne ne se veut pas un nouveau "mois sans" mais une opportunité de parler de la question du tabac de façon bienveillante, positive et créative. Pas de sevrage imposé ni forcé, pas de propagande

quelconque mais une rencontre avec le public où qu'il soit et où qu'il en soit dans son processus de changement.

Depuis 2023, de nouveaux outils ont été développés sur les réseaux sociaux et ont continué à être promus en 2024 : la Foire aux outils ; le Webinaire mis en ligne et une brochure de self-help imprimée en 10.000 exemplaires et téléchargeables.

Un Tour de la Wallonie a également été organisé en mettant en place des stands de prévention dans des hôpitaux, sur des marchés etc.

Liens :

<https://ensembleversunnouveausouffle.be/>

<https://www.facebook.com/ensembleversunnouveausouffle>

<https://www.aviq.be/fr/actualites/instauration-des-entrees-sans-fumee-les-webinaires-sont-disponibles-en-relecture>

Brochure Self-Help : <https://ensembleversunnouveausouffle.be/wp-content/uploads/2024/03/Brochure-evuns-2024-web.pdf>

Pour 2025, le thème de la campagne sera « *le tabagisme passif* » et des groupes de travail sont déjà annoncés.

CRéSaM – Centre de référence en santé mentale wallon

Depuis 2022, le mandat de représentation de la Fédito wallonne, au sein de l'Assemblée Générale et au sein de l'Organe d'Administration du CRéSam, est assuré par Natacha Delmotte, administratrice de la Fédito wallonne et Directrice de l'ASBL Trempoline, Centre de Post-Cure à Châtelet.

Les thèmes abordés au cours de ces réunions en 2024 sont :

- Mise en place du nouveau décret santé mentale
- Semaine de la santé mentale : santé mentale et numérique : vivre dans un monde connecté
- Transition vers l'âge adulte pour les jeunes à la croisée des secteurs
- Formation et sensibilisation à l'aide de première ligne – comment articuler les différentes approches

- Articulation santé mentale et milieu scolaire
- Comment réfléchir l'exil en lien avec la santé mentale
- Accompagnement des Mena et des travailleurs des centres d'accueil – Comment approcher la santé mentale ?

Dates des réunions de l'O.A (9) : 8/01 ; 5/02 ; 11/03 ; 8/04 ; 13/05 ; 2/09 ; 14/10 ; 4/04 ; 2/12

Date de l'AG : 03/06

Site du CRéSaM : <https://www.cresam.be/>

FASS et UNIPSO

Par son mandat à l'OA de la FASS et sa participation aux groupes de travail de l'UNIPSO, la Fédito wallonne peut informer ses membres des évolutions et des discussions en cours dans des matières qui concernent les employeurs en CP 332, sur les thématiques ANM et APE mais aussi suivre l'évolution des travaux des comités de branche, de la fonction consultative et de l'évolution du décret AVIQ ainsi que du budget.

Notre présence au sein de ces instances d'employeurs nous permet également de suivre l'évolution décrétole des politiques régionales (décret santé mentale, décret promotion de la santé et décret Proxisanté) et d'informer régulièrement le secteur des évolutions en cours. Dans ces instances de consultation, la Fédito wallonne peut également relayer les demandes, les besoins et les préoccupations des services et des réseaux assuétudes.

En 2024, via la FASS, la Fédito wallonne a poursuivi le travail de concertation pour la mise en œuvre des ANM 2021-2024 et de la circulaire APE. Elle a également œuvré à défendre, dans les négociations syndicales, une augmentation du forfait Maribel. Au sein des GT de l'UNIPSO, la Fédito wallonne a suivi spécifiquement l'élaboration de la réforme des instances de l'AVIQ, le budget 2025 et le décret Proxisanté.

Les réunions se sont déroulées à la fois en visioconférence et en présentiel. Outre ces réunions, de nombreux contacts téléphoniques et mails sur les matières plus spécifiques au secteur assuétudes ont été échangés.

FASS :

L'OA de la FASS aborde tous les sujets non-régionaux (mis à part les urgences), c'est-à-dire : mandats, actualités des Commissions Paritaires, l'organisation de la FASS, etc.

La Commission Wallonne est un lieu de discussion et de décision émanant de l'OA autour des thématiques régionales wallonnes (ANM wallons, APE, partages entre fédérations).

En 2024, en raison d'actualités pressantes, deux Commissions wallonnes ont été transformées en OA exceptionnels. Mais dans les deux cas, des points spécifiquement wallons ont bien été abordés.

Dates des réunions de l'OA et de la Commission wallonne (8) : 21/02 ; 24/04 ; 26/06 ; 19/08 ; 02/09 ; 16/09 ; 25/09 ; 18/12 ;

Date de l'AG : 05/06

Dates des OA (6) : 31/01 ; 10/04 ; 26/06 ; 25/09 ; 27/11 ; 18/12

Dates des Commissions Wallonnes : 21/02 ; 24/04 ; 02/09 ; 16/10

Site internet : <https://www.fass.be/>

UNIPSO :

Dates des Groupes de Travail de l'UNIPSO : 14/02 ; 15/03 ; 25/04 ; 30/05 ; 11/09

Site internet : <http://www.unipso.be/>

B. Au niveau fédéral

Cellule Générale Politique Drogues

La Fédération a reçu du Cabinet de la Ministre de la Santé un mandat « d'invité » afin de participer aux réunions de la Cellule Générale Politique Drogues. Bien qu'elle n'a pas droit d'intervention, la Fédération apprécie cette opportunité, pour le secteur assuétudes wallon, de pouvoir suivre les débats autour des

différentes stratégies drogues qu'elles soient régionales, fédérales, internationales et des positions de la Belgique en la matière. C'est également une source d'informations pour nos membres mais aussi nos partenaires bruxellois et néerlandophones.

Par ailleurs, en fonction des groupes de travail de la CGPD, la Fédito wallonne est également consultée à titre d'expert.

Dates des réunions (3) : 25/01 ; 15/04 ; 29/04

A l'ordre du jour de ces réunions :

- Le rapport de mise en œuvre des recommandations de la recherche EVADRUG ;
- Projet de plan d'actions en matière d'usage nocif d'alcool 2023-2025 ;
- Budget 2025 de la CGPD ;
- Implémentation des décisions de la RTD de la CIM Santé publique (alcool, tabac, jeux de hasard) ;
- Présidence EU 2024 ;
- Evaluation de la stratégie drogues de l'UE et du plan d'action 2021-2025 ;
- Stratégie interfédérale pour « *une génération sans tabac 2022-2028* » ;
- Mise en place d'un panel consultatif dans la suite de la recherche ;
- EVADRUG publiée en 2022 : composition et méthodologie ;
- REITOX : budget 2024 et rapport 2023 ;
- Document EMCDDA Management Board ;
- Activité Smart on Drugs du 15 avril au 15 mai 2024 ;
- Accord de collaboration Commissariat Drogues ;
- Prochain appel Belspo programme drogues ;
- Recommandations politiques à l'attention de la prochaine législature ;

Coupole SPF Santé publique

A l'initiative de la Cellule Drogues du SPF Santé Publique, cette coupole réunit ponctuellement les représentants du secteur assuétudes belge à savoir le VAD, la Fédito wallonne et la Féda bruxelloise. Ces réunions, animées par les membres et le coordinateur de la cellule drogues du SPF Santé, visent à informer le terrain des politiques et des actions entreprises au niveau fédéral en matière

de drogues. C'est aussi l'occasion pour les trois coupoles de mettre en débat des points d'attention relatifs aux demandes de la société civile et des acteurs de terrain.

1 réunion en 2024 : 15/02 avec comme objet principal « *le programme de la Présidence de l'UE* ».

Comité de pilotage des Projets pilotes Drogues et Détention (SPF Santé publique)

La Fédération assure la coordination locale des projets pilotes implémentés et développés au sein des prisons de Lantin, Andenne et Leuze-en-Hainaut. Depuis décembre 2017 pour la prison de Lantin et depuis juillet 2023, pour les prisons de Leuze-en-Hainaut et d'Andenne. Elle participe aux réunions du Comité de pilotage de ces projets fédéraux nommés Macadam. Il s'agit d'un temps consacré à faire le point sur les projets, leur implémentation, leur évolution, leurs difficultés, etc. La Fédito wallonne y est consultée pour y partager et relayer l'expérience et l'actualité des projets Macadam développés dans les 3 prisons qu'ils couvrent.

Date de réunion : 25/06

Suite aux élections fédérales en juin 2024 et en l'absence d'un Gouvernement, l'organisation de ces Comité de pilotage a été quelque peu chamboulée. Mais notons que cette situation n'a pas perturbé le bon déroulement du travail des équipes et l'accompagnement de celles-ci par la Fédération.

Remarque :

Avec l'arrivée des 2 nouvelles équipes depuis août 2023, une Coordination Générale des projets Drogues et Détention a été mise en place par l'Organe d'Administration pour accompagner les équipes dans l'implémentation du modèle jusqu'ici proposé par Macadam Lantin. Il était en effet indispensable de disposer d'un staff totalement dévoué à l'encadrement des 3 équipes.

Concrètement, une part des budgets fédéraux d'Andenne et de Leuze sont imputés aux salaires et aux frais de fonctionnement de la Coordination Générale composée de :

- Emilie Schmits à raison d'un 0.25 ETP pour assurer la coordination pédagogique et thérapeutique de l'ensemble des 3 projets Macadam ;
- Jézabel Legat à raison d'un 0.25 ETP pour assurer la coordination administrative, financière et la gestion des ressources humaines des 3 projets Macadam.

Notons également que la Fédito, sous couvert de l'Organe d'Administration, du bureau mais aussi du GT Prison, accompagne et supervise le développement des 3 projets.

Concernant le GT Prison, celui-ci est composé d'institutions du secteur assuétudes collaborant notamment avec le milieu carcéral, à savoir Trempoline, Phénix, CNP Saint-Martin, Destination, Cap Fly, Ellipse-Alises et Sésame.

Dates des réunions (3) : 18/01 ; 11/04 et 02/09

Info Macadam : https://www.feditowallonne.be/MACADAM---Drogues-et-Detention---Projet-pilote-a-Lantin_44.html

Synthèse des activités au 1^{er} juin 2024 :

https://www.feditowallonne.be/File/Synth__se_3_Projets_Macadam_2023_2024.VD.pdf

Info Recherche RECO-PRIS :

<https://nicc.fgov.be/schils-ehttps://biblio.ugent.be/publication/8728498/file/8728512.pdf>

Réforme des soins de santé pénitentiaire

Durant la CIM de février 2022, le feu vert a été donné pour la réforme des soins pénitentiaires.

Dans ce cadre, plusieurs groupes de travail ont été mis en place, dont le groupe de travail sur les soins, qui a pour mission de développer un futur modèle de soins pour les prisons belges.

Investie depuis 2017 dans les Projets Pilotes Drogues et Détention, la Fédito wallonne a été invitée à différents GT en lien avec la Réforme des soins de santé pénitentiaire concernant le volet assuétudes.

Dates des réunions :

16/10 : Présentation de nouvelles initiatives pour la Réforme des soins en santé pénitentiaires dont le renforcement de l'offre de soins psychologiques en détention et la médiation interculturelle ;

21/11 : Suivi des premiers résultats des équipes de recherches qui évaluent les projets pilotes mis en place, en soutien de la Réforme.

Comité d'accompagnement du Dispositif Liaison Alcool

La Fédito wallonne est membre de ce comité qui supervise le projet « Liaison alcool » mené par le SPF Santé Publique dans les hôpitaux.

1 réunion a eu lieu le 25 juin pour préparer le nouvel appel à candidature en vue d'implémenter le projet dans 6 nouvelles structures hospitalières (3 francophones et 3 flamandes).

Le 24 octobre, l'appel à candidature a été publié par le SPF Santé Publique et diffusé par la Fédération.

Grégory Breynart, directeur de l'asbl Destination et administrateur de la Fédito, s'est investi dans la phase consultative pour la sélection des candidats. Fidèle à notre principe de neutralité, la Fédération a vérifié que les critères tels que définis par l'appel étaient rencontrés mais n'a pas pris part au vote.

Les débats et choix allaient être poursuivis le 9 janvier 2025.

Comité de coordination de l'enregistrement du TDI

La Fédito wallonne occupe un mandat dans ce Comité qui a pour mission de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble de la procédure d'enregistrement TDI conformément aux règles de la Commission de la protection de la vie privée, le contrôle du respect des accords par les différentes parties et le contrôle de la qualité des données échangées.

Depuis 2022, le mandat de représentation de la Fédito wallonne est assuré par François Rosoux, responsable Services Support de l'asbl Phénix ainsi que par Mélanie Maricq, employée RPM et TDI du CNP Saint-Martin. Ces deux services sont membres de la Fédito.

Dates des réunions du Comité : 28/03 ; 05/09 et 28/11

28/03 : Récolte, enregistrement, vérification et compilation des données 2023 qui serviront pour la rédaction du rapport annuel dont la publication est prévue en décembre 2024 ; travail sur la révision du protocole dont un nouveau modèle devrait être disponible en 2025 ; amélioration du questionnaire et gestion des enregistrements des données 2024.

05/09 : Poursuite de la collecte, de l'analyse et du traitement des données 2023. Présentation de celles-ci aux partenaires du Comité. Préparation et organisation pour la publication du rapport.

28/11 : Sur base des premières analyses, les sujets abordés ont été les suivants : la polyconsommation, le statut socio-économique, la légalisation du cannabis, les drogues synthétiques etc.

Un article est publié à partir des données TDI dans le cadre du projet SUMHIT. Le protocole de récolte doit trouver une autre alternative que le Healthdata car l'INAMI ne souhaite plus financer ce protocole. L'urgence et la priorité privilégieront un système de récolte qui garantira la « pseudonomisation » des données. EHealth serait approché pour reprendre cette fonction de récolte. A suivre en 2025.

Liens : <https://www.sciensano.be/en/projects/belgian-treatment-demand-indicator-register> et <https://healthinformation.sciensano.be/shiny/TDI/>

III. SOUTIEN ET CONCERTATION

La mission de soutien et de concertation de la Fédération est au cœur des activités du staff de la Fédito wallonne. Elle s'appuie sur un travail de relais avec l'OA mais également avec l'ensemble des membres. Ainsi chacun des mandats de représentation de la Fédération nécessite des échanges et des discussions tant en termes de préparation qu'en termes de suivi sur l'évolution des travaux en cours, les orientations à valider, les décisions prises. La Fédération est donc particulièrement attentive à la circulation d'informations et de ressources afin de faciliter l'accès et la compréhension du contexte de travail spécifique au secteur mais également plus globalement des enjeux en matière de santé et de santé mentale. Il s'agit de relayer les réalités des membres au niveau des pratiques professionnelles mais aussi de la gestion des ressources humaines. Les groupes de travail internes à la Fédération sont par ailleurs des lieux de concertation nécessaires afin d'alimenter cette dynamique de travail. Enfin, en fonction des attentes des membres, la Fédération est amenée à interpeller les autorités administratives et politiques.

A. Au niveau régional

Interpellations relatives aux Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention

Rappel :

- En octobre 2023, la Fédération envoyait un courrier de demande de soutien au maintien de l'axe « nuisances publiques liées à l'usage de drogues » des Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention à tous les Bourgmestres des communes wallonnes qui bénéficient de ce type de financement pour des activités d'accompagnement, de soins et de RdR dans le domaine des assuétudes ;
- En décembre 2023, la Fédération s'inquiétait auprès de la Ministre de la Santé de cette situation mettant à mal les opérateurs « assuétudes » wallons qui dépendent, pour tout ou en partie, de ces financements, dont notamment les MASS.

- 10/06/2024 : Envoi d'un courrier à l'AVIQ suite à l'annonce de l'évolution du financement des Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention en son axe nuisances liées aux drogues. Nous apprenions que le Ministère de l'Intérieur annonçait financer les PSSP jusque fin 2025 MAIS dans la perspective « *de pouvoir préparer en profondeur la réforme et la rationalisation de la politique actuelle de subventionnement, de laisser aux communes le temps de réorienter certains projets subventionnés et/ou d'organiser la suppression partielle ou totale de la subvention* ».

Recommandations pour l'élaboration de la déclaration de politique régionale de la Wallonie 2024-2029 en matière de prise en charge des problématiques d'assuétudes

En concertation avec ses membres, la Fédito wallonne a élaboré, dans son mémorandum, ses recommandations pour la prochaine législature. Elles ont été largement diffusées dès le mois de juin 2023 et rappelées lors de nos différents rendez-vous avec les autorités régionales et fédérales au cours de l'année 2024.

Dans ce document, la Fédito wallonne pointe 6 priorités et 18 actions qui en découlent

Priorité 1 : Sauvegarder et développer l'offre ambulatoire des services spécialisés assuétudes sur le territoire wallon et renforcer leur financement structurel ;

Priorité 2 : Porter une attention spécifique à certains publics fragilisés ;

Priorité 3 : Elaborer une vision globale de l'offre de prise en charge spécialisée assuétudes en Wallonie pour garantir la continuité du parcours de santé (prévention, accompagnement, soins et réduction des risques) ;

Priorité 4 : Favoriser l'intersectorialité politique ;

Priorité 5 : Investir les lieux de concertation avec le niveau Fédéral ;

Priorité 6 : Tenir compte des recommandations internationales ;

Lire : https://www.feditowallonne.be/actualites_22_330.html

Groupe de travail de la Fédération

La Fédération organise trois groupes de travail distincts : le GT Réseaux, le GT Stratégies et politique et le GT Pratiques et expériences professionnelles.

En fonction de l'actualité, d'autres groupes de travail peuvent être mis en place.

Ces GT sont ouverts à tous les travailleurs des institutions membres et, quand cela le nécessite, à des invités extérieurs. Ils sont des lieux d'informations, d'échanges, de débats, de réflexions et de propositions.

- **Groupe de Travail « Réseaux »** : Ce GT interne à la Fédération réunit les Réseaux Assuétudes RW agréés. Il est également ouvert au Réseau Alto et au Réseau WaB.

En 2024, parmi les thématiques abordées, citons :

- Les activités spécifiques et l'actualité de chaque Réseau,
- Le suivi de l'offre sur chaque territoire,
- Le suivi des besoins sur chaque territoire,
- L'accueil des nouveaux coordinateurs,
- Le suivi de l'avant-projet de décret « assuétudes »,
- Suivi décret Proxisanté – OLS
- Suivi info décompte – dépenses éligibles et ANM
- Suivi Sciensano (infos à propos des projets projet Be-Vigil et Up beat)
- Suivi de la rencontre avec la commissaire nationale drogues (CND)
- Fermeture de la SCMR de Liège.

Dates des réunions (4) : 15/01 ; 8/04 ; 17/06 ; 30/09

- **Groupe de Travail « Stratégies et politique »** : Ce GT interne à la Fédération est ouvert à l'ensemble des membres de la Fédération. Il s'adresse plus spécifiquement aux directions et aux coordinations. C'est dans ce GT que les priorités et les pistes d'actions souhaitées par les membres, en fonction de l'actualité, sont transmises au staff et à l'OA.

Date de la réunion : 16/02

Ce GT a été entièrement consacré à l'examen des précisions à apporter à l'AVIQ et au Cabinet dans les discussions autour des arrêtés ministériels concernant les 3 articles de l'Avant-projet de décret assuétudes.

Ces échanges avec les membres ont permis d'affiner les articles proposés au regard des réalités du terrain.

Dans la suite de ce GT, un document reprenant l'ensemble des remarques validées par les participants et par l'Organe d'Administration de la Fédération, a été transmis au Cabinet et à l'AVIQ.

- **Groupe de Travail « pratiques et expériences professionnelles »** : Ce GT n'a pas été programmé cette année. Tant la Fédération que les membres étant pris par d'autres priorités dont celles liées à l'élaboration :
 - du nouveau Décret assuétudes ;
 - de l'AM transitoire pour 2024 ;
 - des AGW du nouveau Décret.

Travail de relais du staff avec l'OA et les membres

Concrètement, en 2024, l'OA et le staff de la Fédito ont été sollicités par les membres pour répondre à l'actualité et aux inquiétudes du secteur. De même, le staff et l'OA de la Fédito ont été amenés à interpeller régulièrement les membres pour connaître leurs points de vue.

Outre toutes les questions relatives à l'avant-projet de décret, relevons également :

- Le suivi des liquidations des subventions
- Le suivi de la réforme APE
- Le suivi des travaux de la CGPD
- L'augmentation du forfait Maribel
- L'agrément en prévention et Promotion de la santé
- Le décompte récapitulatif et le RASH – demande de précisions

Rencontres à la demande de membres et autres institutions

La Fédito wallonne répond à toutes les demandes individuelles émanant des membres et d'autres institutions.

Ce fut le cas cette année 2024, à plusieurs reprises.

- 22/01 : rencontre avec la nouvelle Directrice de l'ASBL Nadja ;
- 11/04 : Fewassm (Réunion intersecteur) ;
- 16/07 : Fewassm (Réunion intersecteur) ;
- 3/10 : Fewassm (Réunion intersecteur) ;
- 21/11 : Participation au Colloque fêtant les 30 ans d'Ellipse

B. Au niveau national

ASBL IDA (Information sur les Drogues et l'Alcool)

La mission de soutien et de concertation s'exerce aussi via les objectifs et les travaux de l'ASBL IDA. La Fédito wallonne est membre de son O.A aux côtés du VAD et de la Féda Bruxelles.

IDA est une interface avec le SPF Santé Publique afin de faciliter la mise en place de projets fédéraux en lien avec les priorités politiques drogues soutenues par le SPF Santé.

IDA est aussi un lieu de soutien, d'échanges d'information et de concertation entre les acteurs de terrain actifs sur le territoire belge.

2 réunions en 2024 : CA et AG le 15 mai

Rencontre du Commissariat National Drogues le 28 mai

IV. EXPERTISE

La Fédération est régulièrement sollicitée pour faire part de son expertise. Cette mission d'expertise s'exerce tant sur le plan régional, fédéral qu'international. Il s'agit par exemple de contribuer à différentes recherches et états des lieux, de produire des éléments de contextualisation d'un aspect de la problématique des dépendances, de participer à la construction de contenus pour des publications, des journées d'études, des événements publics. Régulièrement, les contributions fournies reposent sur une consultation voire une concertation avec nos membres. Par ailleurs, la Fédération produit également de sa propre initiative, à la demande de ses membres, des ressources pédagogiques liées aux pratiques professionnelles développées dans le secteur.

A. Au niveau régional

Intervention auprès des agents du CPAS de Modave

A la demande du Directeur général du CPAS d'Anthisnes, un moment d'échanges réunissant le Réseau Assuétudes agréé de la zone 4 (Huy-Waremme) ; la Fédito et les travailleurs sociaux de différents CPAS de la zone concernée, a été organisé à la mi-septembre 2024.

L'objet de cette rencontre : échanger avec les assistants-sociaux démunis face à la problématique des assuétudes et plus particulièrement en lien avec les modèles de prise en charge.

Le Rélia s'est consacré à la présentation du réseau d'aide et des structures spécialisées dans la prise en charge. La Fédito a présenté les trajectoires de prise en charge qu'elles soient ambulatoires ou résidentielles. Cette mission a été assurée par la coordinatrice de projets.

Dates des réunions : 27/08 (préparation avec le Rélia) et le 17/09 (rencontre des agents du CPAS de Modave)

Intervention à l'occasion des 10 ans du Service SALMA

La Fédito a été contactée par l'équipe de Namur Entraide Sida afin que la coordinatrice de projets puisse introduire la soirée fêtant le 10^e anniversaire de leur projet Salma (Service de soutien et d'accompagnement pour mamans consommatrices).

En acceptant ce rôle, il s'agissait également d'apporter un regard plus global sur la prise en charge des femmes en lien avec des problématiques liées aux assuétudes.

Lors de cette soirée anniversaire, le projet Salma a réalisé un podcast « *les stupéfiantes* » avec les femmes qui y sont accompagnées, une occasion de leur donner la parole et de partager leurs expériences et défi auxquels elles sont confrontées.

Date : 21/11

Site du podcast : <https://namurentraidesida.jimdofree.com/podcast-les-stup%C3%A9fiantes/>

Site du projet Salma : <https://namurentraidesida.jimdofree.com/salma/>

B. Au niveau national

Born in Belgium Professionals (BIB Pro)

La Fédito wallonne a été contactée par la coordinatrice du projet fédéral, *Born in Belgium Professionals*, financé par l'INAMI. Ce projet vise à améliorer l'accessibilité aux soins et à l'accompagnement des femmes enceintes en repérant les vulnérabilités psychosociales dès le début de la grossesse, en vue d'améliorer la santé materno-infantile. En effet, trop souvent, les vulnérabilités psychosociales passent inaperçues ou sont détectées trop tard, ce qui a des répercussions à la naissance ou même longtemps après.

Outre la détection des vulnérabilités psychosociales (logement, statut de résidence, conditions de vie, violence, soutien social,...), cet outil a également été développé pour offrir des solutions pour les femmes enceintes, mais aussi

pour visualiser tous les acteurs (médicaux et sociaux) qui les entourent afin d'avoir un aperçu de ce qui a déjà été mis en place pour celles-ci.

Leur demande portait sur l'organisation de formations relatives aux dépendances et à la grossesse à l'intention des prestataires de soins concernés (médecins, gynécologues, sage-femme, aide à domicile, ONE, psy...) en Wallonie.

Une réunion a eu lieu le 18/11 pour réfléchir ensemble à la manière de procéder pour répondre au mieux à leur demande.

Etant donné qu'il n'est pas dans les compétences de la Fédito d'organiser et d'assurer ces formations, il a été décidé de relayer dès le 19/11 leur demande aux Réseaux assuétudes agréés qui eux-mêmes ont sollicité leurs membres intéressés pour collaborer à ce projet de formations.

Site internet : <https://borninbelgiumpro.be/fr/>

Contribution pour Sciensano

- La recherche SUMHIT

La Recherche « **SUMHIT** », **Substance Use and Mental Health care InTegration**, est une étude des réseaux de services en santé mentale et en problématique d'usage de substances en Belgique, de leur accessibilité, et des besoins des usagers.

SUMHIT est financé par Belspo au sein du programme de recherche Drogues. Le projet est coordonné par l'Institut de Recherche Santé et Société (IRSS) de l'UCLouvain et réalisé avec l'UGent, la HoGent, Sciensano, et l'Université de Maastricht.

SUMHIT

Substance Use and Mental Health care InTegration

*Une étude des réseaux de services en santé mentale et en problématique
d'assuétudes en Belgique, de leur accessibilité, et des besoins des usagers*

Coordinateur : Pablo NICAISE (IRSS-UCLouvain)
Promoteurs : Wouter Vanderplaaschen (UGent), Freya
Vander Laenen (UGent), Jessica De Maeyer (HoGent),
Lies Gremaux (Sciensano)



La Fédération a participé au comité de pilotage de l'étude.

Ronald Clavie, Coordinateur du développement des Projets Cliniques du CNP Saint-Martin et président de la Fédito wallonne, y représente la Fédération.

Réunion le 29/02 : Final steering committee

Liens vers la présentation de la recherche et de ses résultats :

https://www.belspo.be/belspo/drugs/project_docum_fr.stm#DR89

Vidéo de présentation de la recherche et de ses résultats :

<https://vimeo.com/1012758981>

- La Recherche OMER - BE

La Recherche « **OMER-BE** », **Outcome Measurement and Evaluation as a Routine practice in alcohol and other drug services in Belgium**, est une étude de cohorte longitudinale dans cinq modalités de traitement typiques pour les personnes ayant des problèmes de dépendance/consommation en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie : traitement communautaire ambulatoire, traitement ambulatoire de substitution, traitement résidentiel de

désintoxication, traitement résidentiel à long terme et suivi par des équipes mobiles.

L'objectif principal de l'étude OMER-BE est (1) d'établir et de mettre en œuvre une méthodologie pour la mesure systématique des PROMs (patient-reported outcomes) et PREMs (patient-reported experience measures), basée sur un instrument récemment développé et validé au niveau international (ICHOM Standard Set for Addictions) ; (2) de mesurer et de comparer les indicateurs de rétablissement entre les différentes modalités de traitement, afin d'examiner comment ceux-ci évoluent pendant et après le traitement ; (3) d'examiner comment ce nouvel outil peut être adapté et intégré aux systèmes d'enregistrement existants tels que le TDI.

OMER explore les trajectoires des personnes entamant un traitement pour des problèmes de consommation, en adoptant une perspective centrée sur le rétablissement. Cette étude est le fruit d'une collaboration entre des chercheurs de l'Université de Gand, de la Vrije Universiteit Brussel et de Sciensano. Les résultats de cette étude fourniront aux professionnels et aux décideurs politiques une idée de l'évolution que connaissent les personnes qui ont entamé un traitement, ainsi que les ressources qui les soutiennent dans ce processus.



La Fédération a participé au comité de pilotage de l'étude.

Ronald Clavie, Coordinateur du développement des Projets Cliniques du CNP Saint-Martin et président de la Fédito wallonne, y représente la Fédération.

Réunion : décembre 2024, programmation du dernier comité de pilotage de la recherche fixé au 25/01/2025.

Lien vers la présentation de la recherche :

<https://www.belspo.be/belspo/Fedra/proj.asp?l=fr&COD=DR%2F90>

- La Recherche REVE-DROOM

Le projet **REVE-DROOM** devrait avoir plusieurs impacts majeurs sur les connaissances scientifiques, les politiques et les services publics, ainsi que sur la santé et la qualité de vie des personnes qui utilisent des drogues. En particulier, l'étude devrait renforcer la base de connaissances sur l'efficacité des « **Drugs Consumption Rooms** », non seulement pour réduire les conséquences néfastes de la consommation de drogue sur les individus et la société, mais aussi en tant que stratégie clé pour le rétablissement personnel des toxicomanes les plus démunis et les plus à risque. Il convient également de noter que le nombre de RDC (« Drugs consumption Rooms »), établis récemment dans toute l'Europe a considérablement augmenté et que ces nouveaux RDC sont dotés de nouvelles caractéristiques, d'une part, et confrontés à de nouveaux types de consommation et de comportements à risque, d'autre part. Par conséquent, la présente étude vise à reconstruire les données probantes en tenant compte du contexte en constante évolution de la consommation de drogues. Des indicateurs innovants liés au rétablissement personnel et aux forces des usagers devraient pouvoir être testés et suggérés pour l'évaluation et le suivi des RDC, ailleurs en Belgique s'ils devaient être disséminés, et dans toute l'Europe. A cette fin, le consortium de l'étude collaborera étroitement avec les institutions nationales (Sciensano) et internationales (OEDT) qui effectuent un suivi de routine des services destinés aux UDAP.

Traduit avec DeepL.com (version gratuite)

REVE-DROOM

REbuilding EvidencE on DRug ROOMs



Coordinator : Pablo Nicaise (IRSS-UCLouvain)
Promoters : Wouter Vanderplaaschen (UGent), Louis Favril (UGent),
Sophie André (ULiège), Christine Guillaïn (USLB)
International partner: Marie Jauffret-Routside (Inserm, France)

La Fédération a participé au comité de pilotage de l'étude.

Ronald Clavie, Coordinateur du développement des Projets Cliniques du CNP Saint-Martin et président de la Fédito wallonne, y représente la Fédération.

Réunion du comité de pilotage : 11/10

Lien vers la présentation de la recherche :

<https://www.belspo.be/belspo/Fedra/proj.asp?l=de&COD=DR%2F93>

- **La Recherche Benzocare**

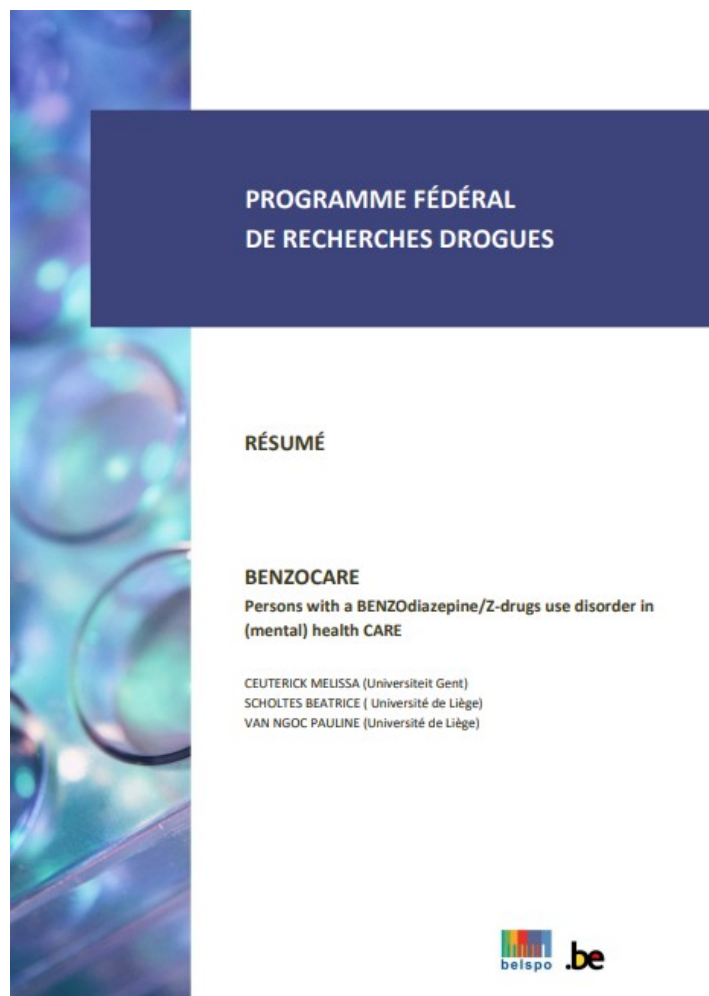
Le projet BENZOCARE est une étude qui a pour objectif d'établir des recommandations politiques sur les somnifères et les calmants (benzodiazépines et Z-drugs).

BENZOCARE est une étude financée par BELSPO sur l'accessibilité des soins de santé mentale pour les personnes présentant un trouble de l'usage de benzodiazépines et de Z drugs (BZD/Z). Cette étude de trois ans est menée par les Universités de Gand et de Liège.

Les objectifs de ce projet sont d'étudier l'accessibilité des soins pour les personnes présentant un trouble de l'usage de BZD/Z et vise à recenser les expériences et les perceptions des professionnels du secteur.

La Fédération a participé au comité d'accompagnement de l'étude.

Ronald Clavie, Coordinateur du développement des Projets Cliniques du CNP Saint-Martin et président de la Fédito wallonne, y représente la Fédération.



Réunion du comité d'accompagnement : 17/12

Lien vers les recommandations de la recherche :

https://www.belspo.be/belspo///fedra/DR/DR91_BENZOCARE_PolicyBrief_fr.pdf

C. Au niveau international

Webinaire Happy Hours

Les Fédérations francophones « assuétudes et addictions » (Suisse, France, Québec, Belgique et Luxembourg), se sont mobilisées pour proposer au grand public un webinaire consacré aux différents mois sans alcool. En France et en Suisse, ils se déroulent en janvier tandis qu'en Belgique et au Québec, ils ont lieu en février.

En janvier 2023, le Comité francophone avait inauguré un webinaire « Happy Hours » de 20h à 21h30 qui avait réuni plus de 140 participants. Ceux-ci après évaluation avaient manifesté leur souhait de réitérer l'expérience.

Les Fédérations internationales francophones ont donc décidé de renouveler l'expérience en proposant un webinaire le 17 janvier 2024 de 20h à 21h30.

L'introduction et la conclusion de ce moment étaient assurées par la coordinatrice de projets de la Fédération.

Dates des réunions (5) : 08/01 ; 17/01 ; 26/02 ; 26/08 ; 05/11

HAPPY HOURS

La conférence qui fait du bien !



Pause d'alcool : pourquoi et comment ?!

Le 17 janvier 2024 sur Zoom
20h à 21h30 (heure Paris)
14h à 15h30 (heure Toronto)

Les campagnes de prévention alcool au mois de janvier et février s'imposent un peu partout en Francophonie, comme ailleurs. Les associations partenaires de Belgique, France, Luxembourg, Québec et Suisse s'unissent pour proposer un moment d'échanges sur cette expérience singulière de la pause d'alcool ou de sa réduction en début d'année.

Au programme de ce webinaire :

- Promouvoir les connaissances et enjeux du Dry January
- Faire connaître le réseau alcoologique des pays francophones
- Partager trucs et astuces dans une ambiance détendue

Contributeurs : GREa (Suisse), Croix-Bleue romande (Suisse), AIDQ (Québec), Fédération Addiction (France), Univers Santé (Belgique), Fédito Wallonne (Belgique), Féda Bruxelles (Belgique), Suchtverband (Luxembourg).

Inscription



[Cliquez ici](#)

Happy Hours : la conférence qui fait du bien

Dry January/Tournée minérale/Défi 28 jours : pause alcool, y participer pourquoi et comment ?

Programme du webinaire du 17 janvier 2024, 20h00 (Paris) 14h00 (Montréal)

Dry January, Tournée minérale, Défi 28 jours : est-ce une bonne ou mauvaise idée ? Pourquoi faire une pause d'alcool ? Comment s'organisent les amis et quelle est la force du collectif ? Quelles sont les astuces qui aident à renoncer à l'alcool ? Pour répondre à ces questions et bien d'autres, le webinaire donne la parole à des professionnel-le-s qui suivent l'expérience de ces campagnes et à des personnes qui ont vécu des histoires ou situations en lien avec l'alcool ou l'abstinence. Dans une atmosphère détendue et ludique, chaque personne est invitée à partager son expérience, ses questions et à donner son avis.

Conférence gratuite sur [inscription](#) - (lien de la conférence sera ensuite envoyé). **Durée : 1h30**

20.00 – 20.05 **Salutations des organisations internationales**

Pascale Hensgens, coordinatrice de projets, Fedito Wallonne (BE) et Pauline Amade-Dimitrov, chargée de projet numériques, Fédération Addictions (FR)

20.05 – 20.25 « **Le rôle et la place des campagnes de prévention de début d'année** »

- Martin de Duve, directeur, Univers santé, promoteur de Tournée minérale (BE)
- Jean-Michel Delile, président, Fédération Addiction, (FR)
- Claude Bisenius, psychologue/psychothérapeute, chargée de Direction du Centre Thérapeutique d'Useldange (LU)

Animation : Laetitia Gern, responsable projet, Croix-Bleue romande (CH)

20.25 – 20.35 « **Et vous dans tout ça ?** » : la partie interactive avec le public

Animation : Célestine Perissinotto, responsable projet, GREA (CH)

20.35 – 20.45 « **La force du collectif** » : le témoignage

- Sandra Pinel, patiente-experte et membre de France Patients Experts Addictions (FR)
- Une personne usagère (FR)

20.45 – 21.00 « **Comment en parler sans avoir honte ?** » : le soutien

- Stéphanie Braquehais, journaliste indépendante, auteure de « Jour zéro » (FR)
- Sandra Pinel, patiente-experte et membre de France Patients Experts Addictions (FR)

21.00 – 21.10 « **Et vous dans tout ça ?** » : la partie interactive avec le public

Animation : Un-e professionnel-le (QU)

21.10 – 21.25 « **Trucs et astuces pour oser dire NON** » : l'accompagnement

- Sandra Pinel, patiente-experte et membre de France Patients Experts Addictions (FR)
- Stéphanie Braquehais, journaliste indépendante, auteure de « Jour zéro » (FR)
- Personne usagère (FR)

21.10 – 21.25 « **Et vous dans tout ça ?** » : la partie interactive avec le public

Animation : les personnes intervenantes

21.25 – 21.30 **Conclusions**

Pascale Hensgens, coordinatrice de projets, Fedito Wallonne (BE)

La Fédito wallonne est membre du comité rédactionnel de la revue internationale « Addictions : recherches et pratiques ». Dans ce cadre, elle est amenée à faire des propositions d'articles en lien avec les pratiques professionnelles francophones.

La réunion du 25/04 a déterminé la thématique du 9^e numéro : « **Vieillir avec les addictions : un nouveau défi ?** ».

La Fédito wallonne a proposé la rédaction d'un article, sous forme d'interview, sur le travail mené par l'équipe du Housing First de Liège : « **Housing First Liège : un accompagnement qui tient compte du vieillissement et des dépendances** ».

L'interview et l'article ont été réalisés par Pascale Hensgens, coordinatrice de projets de la Fédération.

« L'équipe du dispositif « Housing First » du Relais social de Liège en Wallonie (Belgique) accompagne des personnes sans-abri qui ont choisi d'intégrer un logement. La plupart consomment des drogues comme l'héroïne ou la cocaïne ainsi que l'alcool et rencontrent également des problèmes de santé mentale. Dans ce contexte de vie, que ce soit en rue ou en logement, la question du vieillissement et des dépendances s'impose dans l'accompagnement proposé ».

Rencontre de l'Equipe Housing First pour l'interview : 08/07

Outre ce travail, la Fédito wallonne a participé à la relecture des différents articles proposés par d'autres pays et l'Edito de ce 9^e numéro a été co-rédigé par Ronald Clavie, Président de la Fédito, et par Jézabel Legat, coordinatrice administrative de la Fédito.

La revue a été communiquée par version numérique à chacun des membres de la Fédération. Un exemplaire papier leur sera remis lors de l'Assemblée générale du 6 juin 2025.

NUMÉRO 09 - DÉCEMBRE 2024

ADDITION(S):

recherches et pratiques

REVUE INTERNATIONALE

DROGUES,
VIEILLISSEMENT ET FIN DE VIE

FÉDÉRATION
ADDITION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner

aidq

Association des intervenants
en dépendance du Québec

fēda
Fédération
drogues
addictions
RLA

fedito
Fédération Wallonne
des Instituts pour l'Addiction

GREa
GROUPEMENT NORMAND D'ÉTUDES DES ADDICTIONS

RISQ
Recherche et intervention
sur les substances psychoactives - Québec

**SUCHTVERBAND
LITZEBURG** a.s.m.

1 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ageing-and-health#:~:text=Tous%20les%20pays%20du%20monde,2020%20%C3%A0%20%2C4%20milliard.>



Ronald Clavie
Coordinateur du développement
des projets cliniques au Centre
neuro-psychiatrique (CNP)
Saint-Martin, à Dave, Belgique.
Président de la Fédito wallonne,
Belgique



Jézabel Legat
Coordinatrice Fédito
wallonne, Belgique

ÉDITO VIEILLIR AVEC LES ADDICTIONS : UN NOUVEAU DÉFI ?

Au cours du siècle dernier, l'espérance de vie a connu une augmentation jamais rencontrée dans l'histoire de l'humanité.

Selon l'OMS, « tous les pays du monde connaissent une croissance à la fois du nombre et de la proportion de personnes âgées dans la population. D'ici à 2030, une personne sur six dans le monde aura 60 ans ou plus. Dans le même temps, la population âgée de 60 ans et plus passera d'un milliard de personnes en 2020 à 1,4 milliard. »¹

Ainsi, si les consommations de psychotropes font partie intégrante de la nature humaine, nos sociétés doivent aujourd'hui à intégrer cette dimension du vieillissement en lien avec des conduites addictives.

De toute évidence, c'est un fait qui commence à être documenté : les seniors ont recours à des psychotropes. C'est une réalité qui peut être cachée, déniée, interdite, acceptée, aidée. Et ce, finalement, à l'image des différents points de vue qui colorent déjà l'appréhension des consommations chez les plus jeunes.

Des usagers anciens entrent dans un âge avancé. La réduction des risques, les offres de soins et d'accompagnement, entre autres, y sont pour beaucoup. Par ailleurs, des personnes vieillissantes peuvent être enclines à se tourner vers des consommations. Les premiers portent parfois les séquelles de mésu-

sages tout en présentant des problèmes de santé inhérents à leur âge. Et cela, plus tôt que dans la moyenne, selon certains constats. Dans le second cas, l'usage peut venir exacerber ces comorbidités. Sous l'angle de troubles neurocognitifs, par exemple. C'est aussi parfois une façon de soulager les maux d'une vieillesse qui n'est pas toujours synonyme du maintien d'une certaine qualité de vie. Maladies et souffrances chroniques, isolement social, troubles psychiques, perte d'autonomie sont ainsi compensés et traités sur un fond de prescriptions médicales ou d'automédication. Il s'agit de rester performant et d'éprouver encore certains plaisirs.

Il y a ainsi des personnes âgées qui sont de jeunes consommateurs. Il y a de vieux consommateurs qui sont devenus des personnes âgées. La singularité des situations individuelles et des parcours de vie notamment, engendre une grande diversité du sens que l'on peut donner à la consommation à un âge avancé.

Sur le plan des accompagnements, quels projets de vie pour les aînés ? Quelles approches, quelles accroches et quels dispositifs est-il possible de mettre en œuvre ?

Ce nouveau numéro de la revue *Addiction(s) : recherches et pratiques* questionne des expériences en la matière



Tim Leskens
Éducateur
en accompagnement
psycho-éducatif, Belgique



Maude Martin
Infirmière en santé
communautaire, Belgique

«HOUSING FIRST LIÈGE» : UN ACCOMPAGNEMENT QUI TIENT COMPTE DU VIEILLISSEMENT ET DES DÉPENDANCES

Interview de Maude Martin et Tim Leskens
par Pascale Hensgens, coordinatrice de projet à la Fédito wallonne

L'équipe du dispositif «Housing First» du Relais social de Liège en Wallonie (Belgique) accompagne des personnes sans-abri qui ont choisi d'intégrer un logement. La plupart consomment des drogues comme l'héroïne ou la cocaïne ainsi que l'alcool et rencontrent également des problèmes de santé mentale. Dans ce contexte de vie, que ce soit en rue ou en logement, la question du vieillissement et des dépendances s'impose dans l'accompagnement proposé.

Tim Leskens est éducateur en accompagnement psycho-éducatif et Maude Martin infirmière en santé communautaire. Tous les deux sont attachés au dispositif «Housing First» hébergé par le Relais social de la ville de Liège et dont les financements et lignes directrices sont issus de deux niveaux de pouvoirs politiques, le fédéral et le régional. Faisant également partie de l'équipe du «Housing First», des travailleurs de terrain issus d'autres associations partenaires sont impliqués dans l'accueil de personnes sans-abri. Au total, neuf travailleurs dont un agent immobilier «capteur de logement» accompagnent 43 personnes, la plus jeune ayant moins de 25 ans, la plus âgée 79 ans. Trente d'entre elles sont en logement, onze en rue et deux en ins-

titution. Ce public est à 4/5^e composé d'hommes. Parmi les personnes hébergées en logement, trois ont plus de 60 ans et quatre arrivent à l'âge de 60 ans.

PASCALE HENSGENS :
QU'EST-CE QUI MOTIVE UNE PERSONNE
SANS-ABRI À DEMANDER UN LOGEMENT ?

Maude Martin :

Leur état de santé. Ces personnes disent «ne pas vouloir crever comme des chiens» et vouloir «retrouver une dignité pour mourir». Mais on observe un plus grand taux de décès chez les personnes vivant en logement que dans la rue. Cela s'explique d'une part parce qu'elles sont

INTERVIEW

10 | «HOUSING FIRST LIÈGE » : UN ACCOMPAGNEMENT QUI TIENT COMPTE DU VIEILLISSEMENT ET DES DÉPENDANCES
INTERVIEW DE MAUDE MARTIN ET TIM LESKENS PAR PASCALE HENSGENS

Sommet Francophone International

Tous les deux ans, les Fédérations francophones des addictions de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg et de Suisse organisent un sommet international francophone. Le Sommet international francophone sur les addictions s'est tenu les 14 et 15 novembre 2024 à Morges en Suisse. Sous le thème « *Visible/invisible : Les usages de drogues au croisement des regards* », il a questionné la réalité sociale des consommations.



14 & 15 NOVEMBRE 2024

Partenaires

fedito
FÉDÉRATION ADDICTION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner

SUCHTVERBAND LÖTZEBOURG
feda
aidq

JOURNÉES ROMANDES ADDICTIONS

GREAA www.grea.ch
024 426 34 34

CUBE

Morges, Suisse

14 nov. 4^e SOMMET INTERNATIONAL DES FÉDÉRATIONS FRANCOPHONES - VISIBLES / INVISIBLES : LES USAGES DE DROGUES AU CROISEMENT DES REGARDS

15 nov. LE GREAA : 60 ANS D'ENGAGEMENT ET DE TRANSFORMATION DES POLITIQUES DROGUES DE SUISSE

De nombreuses réunions en visioconférence ont eu lieu pour organiser ces deux journées (10) : 9/01 ; 27/02 ; 2/04 ; 9/04 ; 14/05 ; 17/06 ; 01/07 ; 23/09 ; 7/11 et 8/11.

La Fédito, en obtenant une subvention facultative du Ministre de la Santé et une contribution financière du GREA, a pu y être représentée par :

- Le Président de la Fédito : Ronald Clavie ;
- La Coordinatrice de projets : Pascale Hensgens ;

Et prendre part concrètement à ces deux journées d'études.

Cinq tables rondes internationales ont été mises en place entrecoupées de moments conviviaux de rencontres et d'échanges. Avec la Fédabxl, la Fédito wallonne a pris en charge la thématique « *Parler de consommation personnelle, ou pas ?* », lorsqu'on est professionnel de santé.



Outre ces 2 journées d'étude, le Président et la Coordinatrice de projets ont eu l'occasion de visiter à l'instar des autres représentants des Fédérations, l'Espace de Consommation Sécurisé de Riponne à Lausanne.

Lien : <https://www.fondationabs.ch/lantenne-ecs.html>

Dès son retour, la Coordinatrice de projets a centralisé les différents liens internet qui permettaient de relayer aux membres de la Fédito wallonne, les informations et les contenus relatifs à ces deux journées à Morges.

Les voici :

1) Retransmission sur Youtube de la 1^{ère} journée :

Lien : https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=_X-YFEtLmVc

- Consommations de drogues dans l'espace public : circulez y a rien à voir !
- Consommation au travail et dans le sport.
- Entre minorité et majorité, des réalités similaires mais des accompagnements différenciés ?
- Parler de consommation personnelle, ou pas ?
- Table ronde des usagères et usagers.

2) Retransmission sur Youtube de la 2^{ème} journée :

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=wyecIwOLmoY>

- Une perspective historique sur l'usage des substances psychédéliques.
- Table ronde « Terminer la guerre aux drogues : quelles perspectives ? »
- Psychotraumatismes et addiction : quelles résiliences ?
- Table ronde, « Précarité et addiction, la pointe de l'iceberg ? »
- Du droit de la drogue au droit de se droguer.

Notons également qu'à l'occasion de ce 4^e Sommet francophone des addictions à Morges (Suisse), les Fédérations des professionnel·le·s des addictions de Bruxelles (Feda Bxl), de France (Fédération Addictions), du Luxembourg, du Québec (AIDQ), de Suisse romande (GREA) et de Wallonie (Fédito wallonne) ont publié le Manifeste de Lausanne, « *Brisons le tabou sur les drogues* ». Un plaidoyer commun pour une refonte profonde des politiques liées aux drogues, dans une approche inclusive et progressiste.

Lien : <https://grea.ch/actualites/les-federations-des-professionnel%20b7le%20b7s-des-addictions-francophones-publient-le-manifeste-de-lausanne/>

La Fédito wallonne a pu non seulement contribuer à l'organisation de ce Sommet international mais elle a également eu l'opportunité d'y être représentée à l'égal des autres Fédérations francophones.

Cette participation permet d'assurer de manière très concrète et transversale les missions pour lesquelles la Fédération est agréée en tant que *Fédération des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes* :

- La concertation entre ses membres en vue de promouvoir et de soutenir la qualité des activités ;
- La représentation des réseaux et des services de manière collective ou, lorsque ceux-ci en font la demande, de manière individuelle ;
- Le développement d'échanges et de réflexions entre ses membres ;
- Le développement de la participation à l'information et à la sensibilisation des membres.

En prenant part à ce Sommet international, la Fédération s'inscrit d'une part, dans une dynamique d'échanges et de réflexions qui seront ramenés et partagés avec les membres qu'elle représente et d'autre part elle consolide les liens et les collaborations avec les autres Fédérations. En rencontrant ses partenaires provenant d'horizons très divers, elle se nourrit de nouvelles pratiques et de recherches mais ne manque pas non plus de donner de la visibilité aux pratiques et initiatives wallonnes. L'opportunité de pouvoir participer à ce type de rendez-vous, où l'expertise internationale rencontre l'innovation locale, est à maintenir si la Fédito veut garder son statut d'expert reconnu.

Enfin, à travers elle, ce sont une cinquantaine de services et réseaux assuétudes dont ceux agréés par la Wallonie, qui ont de la visibilité à l'international.

Comité international d'organisation du TDO7

L'organisation du TDO7 est prise en charge par le Liban avec le soutien des différents comités nationaux du TDO. La Fédito wallonne est membre du comité belge du TDO qui aborde la question plus spécifique des traitements de la dépendance aux opioïdes. Il se déroule tous les deux ans.

Initialement, il était prévu que ce TDO7 se tienne à Beyrouth au Liban en septembre 2024. Mais au vu du contexte politique, le comité international a pris la décision de le postposer au mois d'avril 2025. Il ne sera finalement pas organisé en avril 2025 au Liban mais en France, en octobre 2025. La Fédito n'a pas manqué de transmettre son indéfectible soutien aux collaborateurs libanais.

Le thème qui avait été retenu : « *Consommations et traitements à travers les âges, genres, pays, et cultures* » reste donc en suspens.

Dates des réunions (2) : 10/01 ; 02/07

3) INSTANCES ET VIE DE LA FEDERATION

Préambule :

La Fédito wallonne regroupe au 31 décembre 2024, **53 membres dont :**

- **51 membres effectifs (dont 21 services agréés assuétudes et 10 réseaux agréés assuétudes)**
- **1 membre invité**
- **1 membre adhérent**

Membres	Coordonnées	Services agréés	Réseaux agréés
1. AIGS	Avenue Joachim, 49 4300 Waremmes		
2. ALFA	Rue de la Madeleine, 17 4000 Liège		
3. ALTO	Rue Théophile Massart, 96 7000 Mons		
4. ASARBW	Rue du Moulin, 9 1340 Ottignies		X
5. AUTRE-SENS	Rue de Rochefort, 38A 5570 Beauraing	X	
6. LA CAHO	Rue Despars, 96 7500 Tournai		X
7. CAP FLY	Rue du Ruisseau, 17 4000 Liège	X	
8. C.A.P.C	Grand Rue, 3 6200 Châtelet		X
9. CITADELLE	Avenue Leray, 1 7500 Tournai	X	
10. CLA	Route de Marche, 79 6600 Bastogne		X
11. Clinique Notre Dame des Anges	Rue Emile Vandervelde, 67 4000 Liège		
12. CLEAN	Rue Nicolas Kinet, 5/7 4020 Liège		
13. CNP SAINT MARTIN	Rue Saint-Hubert, 84 5100 Dave		
14. COMPTOIR CHARLEROI	Avenue Général Michel, 5 6000 Charleroi	X	
15. COMPTOIR L'ECHANGE	Rue des Brasseurs, 25-31 5000 Namur	X	
16. DESTINATION	Rue Léopold, 3 (bte4) 5500 Dinant	X	
17. ESPERANCE	Rue du Fosteau, 42 6530 Thuin		
18. ELLIPSE – ALISES	Rue du Houssu, 99 7141 Carnières	X	
19. Equipe Mobile des soins internés (Brab. W)	Chaussée de Namur 201 1300 Wavre		
20. ESPAS	Rue de la Caserne, 40 6700 Arlon		
21. FARES	Rue Haute, 290 1000 Bruxelles		
22. GHDC (Grand Hôpital de Charleroi)	Av. du Centenaire, 63 6061 Montignies-Sur Sambre		
23. Hautes-Fagnes	Rue Malgrave, 1 4960 Malmedy		
24. NADJA	Rue Fond Saint-Servais, 6 4000 Liège	X	
25. ODAS	Rue du Moulin, 15 6740 Etalle		
26. OMBRAGE	Rue de Tirlemont 6 4280 Hannut		
27. PHARE	Rue de Courtrai, 63 7700 Mouscron		
28. PHENIX	Chaussée de Dinant, 19-20 5000 Namur	X	
29. PREVENTION Sté Mentale CPAS Charleroi	Rue Léon Bernus, 18 6000 Charleroi		

30. RASANAM	Rue St Hubert, 84 5100 Dave	X
31. R.A.S.A.C	Rue des Bleuets, 1 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont	X
32. RAMBO	Bld Dolez, 8 7000 Mons	X
33. RELIA (Zone 4)	Rue de Tirlemont, 6 6280 Tirlemont	X
34. RELIA (Zone 5)	Quai des Ardennes, 4020 Liège	X
35. RASSAEF	Rue de Dinant, 18 4800 Verviers	X
36. REPIT	Rue de la Gare, 1 5660 Couvin	X
37. RESSORT	Clos des Marronniers, 213/5 1480 Tubize	X
38. SESAME	Avenue Reine Astrid, 120 5000 Namur	X
39. Service Prévention Ville de Huy	Rue de la Résistance, 2 4500 Huy	
40. S.A.P Aubange	Rue Haute, 22 6790 Aubange	
41. SYMBIOSE	Rue des Bleuets, 1 7160 Chapelle-Lez- Herlaimont	X
42. S.E.P.T	Rue de la Seuwe, 17 7000 Mons	X
43. SYNAPSE	Rue de la Seuwe, 15 7000 Mons	X
44. SOLAIX	Chaussée d'Arlon, 75 6600 Bastogne	X
45. START MASS	Rue Montagne Ste Walburge, 22-26 4000 Liège	
46. LA TEIGNOUSE	Av. François Cornesse, 61 4920 Aywaille	X
47. THAIS	Rue Pierreuse, 31 4000 Liège	X
48. TRANSITION	Ch. DeFleurus, 216 6060 Gilly	
49. TREMPOLINE	Grand Rue, 3 6200 Châtelet	X
50. UNIVERS SANTE	Place Galilée, 6 1348 Louvain-La-Neuve	
51. WAB	Grand Rue, 3 6200 Châtelet	
52. ZEPHYR	Rue de Falisolle, 420 5060 Auvelais	X
53. Zone T (SAGEISS)	Rue de la papeterie, 3 5300 Andenne	X

Pour rappel, devenir membre de la FEDITO WALLONNE se fait sur base volontaire.

Le statut de membre effectif est réservé aux personnes morales qui :

- Ont leur siège social en Région wallonne ou qui sont agréées ou subventionnées par la Wallonie pour des missions exclusivement développées sur le territoire wallon en matière d'assuétudes,
- Ont déposé leurs statuts et, le cas échéant, leur règlement d'ordre intérieur au secrétariat de la fédération,
- Sont admises par l'Assemblée générale statuant à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés et sur présentation du conseil d'administration,
- Sont en ordre de cotisation,
- S'engagent à respecter les statuts, le règlement d'ordre intérieur ainsi que les textes fondateurs et les chartes de la FEDITO WALLONNE :
 - Charte éthique ;
 - Complémentarité et concurrence ;
 - Exigence déontologique de la FEDITO WALLONNE concernant les rapports entre le Secteur de l'Aide et des Soins en matière d'addictions et d'usages psychotropes et le Secteur Judiciaire et Sécuritaire.

Le statut de membre adhérent est réservé aux personnes morales :

- Dont la candidature a été examinée par le CA et qui sont en attente d'être élues en tant que membres effectifs par une AG statutaire,
- Qui sont en ordre de cotisation.

Au 31 décembre 2024, la Fédération compte un membre adhérent : Le Service de Prévention de la Ville de Huy.

Le statut de membre invité est réservé aux associations :

- Dont le siège social n'est pas fixé en Wallonie, mais dont la présence revêt un intérêt particulier sur le plan des partenariats ou en fonction de leur expertise,

- Qui s'engagent sur les textes fondateurs de la FEDITO WALLONNE. Les membres invités peuvent participer aux groupes de travail, recevoir les PV et les informations diverses qui circulent,
- Les membres invités ne participent pas aux réunions de négociation avec le politique ou autres réunions officielles,
- Qui sont en ordre de cotisation (équivalente à celles des membres effectifs et adhérents).

Au 31 décembre 2024, la Fédération compte un membre invité : **L'Equipe Mobile de soins internés de l'antenne du Brabant.**

I. Les instances décisionnelles la Fédito wallonne

1°) L'Organe d'Administration :

A l'image de la Fédération, l'O.A élu par l'AG, entend être représentatif de la diversité des institutions et des services du secteur.

Au 31 décembre 2024, les 8 administrateurs de la Fédito wallonne sont :

1. Grégory Breynart (ASBL Destination)
2. Ronald Clavie (CNP Saint-Martin)
3. Natacha Delmotte (ASBL Trempline)
4. Sophie Donneaux (ASBL Nadja)
5. Leonardo Di Bari (ASBL Phénix)
6. Adélaïde Gilles (ASBL Le Répit)
7. Michaël Mathieu (SAP Aubange)
8. Claudine Henry (ASBL Solaix)

Dates des réunions de l'O.A : 19/01 ; 12/02 ; 11/03 ; 12/04 ; 23/05 ; 07/06 ; 12/07 ; 17/09 ; 01/10 ; 21/10 ; 19/11 ; 20/12.

L'OA a initié trois GT spécifiques :

1°) Pour la révision du règlement de travail : entamé en janvier 2024 et poursuivi tout au long de l'année.

Dates des réunions (2) : 7/05 et 16/09

2°) Pour la préparation d'un dossier à rentrer au Crédal : la trésorerie de la Fédito ne permet pas de pré-financer les 3 projets Macadam. Pour éviter une interruption des équipes en attendant de recevoir la première tranche, l'OA avait décidé de recourir à un prêt auprès du Crédal.

Dates des réunions (5) : 13/01 ; 17/01 ; 26/04 ; 30/04 ; 21/05

3°) Pour se positionner quant aux cartes blanches pour lesquelles la Fédito est sollicitée pour une signature.

Date de la réunion : 1/10

Remarque : Depuis la crise sanitaire et les crises qui se sont succédées impliquant une explosion des coûts de la vie et notamment des frais de déplacement, l'Organe d'Administration a été amené à repenser sa manière d'organiser ses réunions. Celles-ci ont eu lieu alternativement en visioconférence et en présentiel.

2°) Le bureau de la Fédito wallonne :

Le bureau est un organe consulté dans les situations d'urgence ou qui demandent une réaction/décision rapide. Cette année, les décisions nécessitant son avis ont été traitées principalement par échanges d'e-mails et de contacts téléphoniques très réguliers et fréquents au regard de l'actualité de la fédération.

Au 31 décembre 2024, les 3 administrateurs membres du bureau de la Fédito wallonne sont :

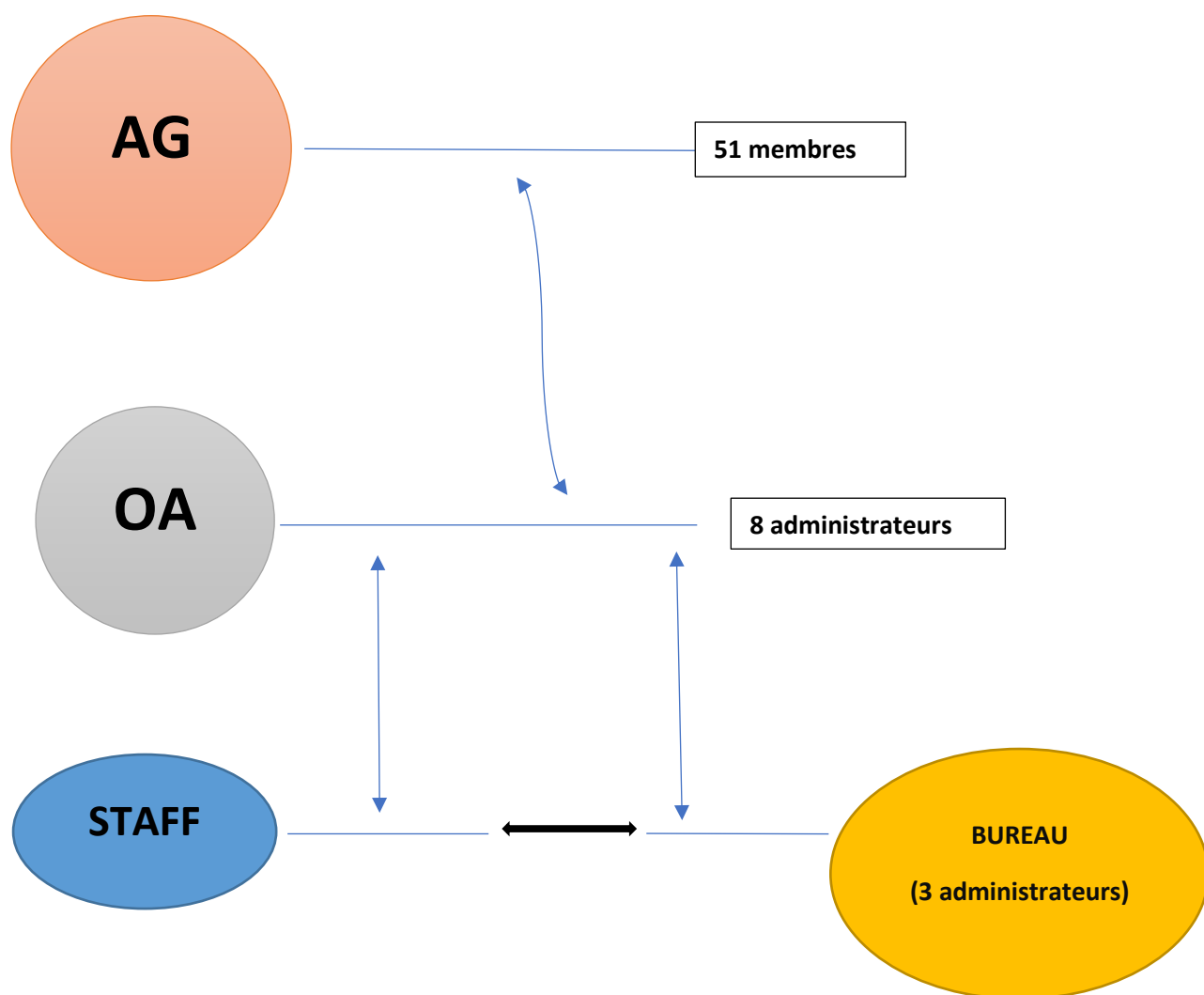
- 1. Ronald Clavie (CNP Saint-Martin)**
- 2. Natacha Delmotte (ASBL Trempoline)**
- 3. Leonardo Di Bari (ASBL Phénix)**

3°) L'Assemblée Générale de la Fédito wallonne :

L'Assemblée Générale est composée des représentants mandatés par les membres de la Fédération. Seuls les membres effectifs ont droit de vote. Les membres adhérents et invités disposent, conformément à nos statuts, uniquement d'une voix consultative et non délibérative.

Date de l'Assemblée Générale en 2024 : 7/06

En résumé :



II. Lieux de travail et de réunions

Depuis toujours, nous avons fait le choix de garder Namur comme point central pour nos réunions (OA/AG/GT) étant donné que nos membres viennent de toute la Wallonie.

La Fédération compte sur la solidarité de ses partenaires et de ses membres pour trouver des lieux où peuvent se tenir ses réunions de l'O.A ou de groupes de travail.

Nous avons ainsi pu compter en 2024 de manière ponctuelle sur le CNP St Martin et sur l'ASBL Phénix qui nous mettent gratuitement des salles de réunions à disposition. Nous privilégions également les réunions en visioconférence pour faire économiser du temps et des frais de missions aux travailleurs et directions.

Les bureaux de l'équipe sont situés à Liège (3 rue Fusch – 4000 Liège).

III. L'EQUIPE de la FEDITO WALLONNE (Coordination/Comptabilité)

L'équipe de base de la Fédito (1.75 ETP) est composée comme suit :

1 coordinatrice de projets (0,5 ETP) : **Pascale Hensgens**, engagée depuis le 2 mai 2012. Cet emploi est subventionné en partie par la Wallonie dont 2 points APE.

Comme annoncé dans le rapport 2023 et le présent rapport, le temps de travail de la coordinatrice de projets est passé de 28h30 à 16 h/semaine. Fin 2023, s'est appliquée *la RTT CP 332 pour travailleur de plus de 60 ans*.

1 coordinatrice administrative et financière (0,75 ETP) : **Jézabel Legat**, engagée depuis le 1^{er} avril 1999. Cet emploi est financé en partie par le Fonds Maribel Social et en partie par la Wallonie.

Depuis août 2023, un complément de 0.25 ETP financé par le SPF Santé Publique, lui a été attribué pour assurer la Coordination générale des 3 projets Drogues et Détention. Il s'agit d'un CDD tributaire du financement des projets pilotes prison.

1 secrétaire/aide-comptable (0,25 ETP) : **Pascal Blavier**, engagé depuis le 2 janvier 2015. Cet emploi est financé par le Fonds Maribel Social et en partie par la Wallonie. Du 01/10/2024 au 31/12/2024, 3h supplémentaires lui ont été octroyées étant donné l'augmentation des formalités liées à la comptabilité, aux projections budgétaires et à l'administratif. Le budget 2025 a prévu de poursuivre cet octroi en janvier et février, cette période étant consacrée à la clôture des comptes et au décompte récapitulatif.

Remarques :

Depuis octobre 1998, la Fédito bénéficie d'1 ETP grâce au Plan Maribel Social. Depuis décembre 2001, cet ETP est réparti sur deux travailleurs (0,75 ETP pour l'un et 0,25 ETP pour l'autre).

La Fédération a obtenu, fin 2014, le renouvellement de ses 2 points A.P.E.

Enfin, en assurant la coordination des projets pilotes Macadam (Développement d'un modèle de prise en charge des détenus toxicomanes dans les prisons de Lantin, Andenne et Leuze-en-Hainaut), la Fédito wallonne est, au 31.12.2024, employeur de 17 personnes à raison de 11.5 ETP. La Fédération coordonne le projet Macadam depuis 2017 à la demande du Cabinet de la Ministre de la Santé wallonne de l'époque et ce, dans un contexte où le SPF Santé publique recherchait un partenaire wallon pour assurer la coordination sur le plan régional.

Le dernier arrêté de financement pour Lantin couvre la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Le dernier arrêté de financement pour Leuze-en-Hainaut et Andenne couvre la période du 1^{er} juillet 2024 au 31 juillet 2025.

IV. Le Site internet de la Fédito wallonne

Au regard des ressources humaines actuellement disponibles, il demeure difficile de faire vivre notre site comme nous le souhaiterions ou de proposer une newsletter. De même que d'occuper, comme il se devrait, une place sur des canaux de communication tels que les réseaux sociaux.

Pour autant, le site offre au grand public et aux professionnels toutes les coordonnées de nos membres ainsi que la description de leurs activités. C'est une ressource précieuse notamment dans le cas d'orientation d'utilisateurs et de proches. Il comporte également une rubrique où sont publiées toutes les productions et recommandations de la Fédération. Enfin, il diffuse un certain nombre d'actualités qui touchent à la problématique des assuétudes

V. La Fédito wallonne et le Réseau ALTO

En 2024 le réseau ALTO, constitué en ASBL fin 2012, est toujours lié à la Fédito wallonne via une convention approuvée par la DGO 5. Cette convention prévoit que la Fédération rétrocède la subvention qui lui est accordée via l'agrément à l'asbl ALTO (5/11 de la subvention).

Pratiquement, Alto doit communiquer dans les délais fixés par l'AVIQ, son décompte récapitulatif ainsi que son rapport d'activités à la FEDITO afin que celle-ci puisse les joindre aux siens lors de l'envoi de la note de créance qui permet de réceptionner le solde de la subvention.

Site internet Alto : <https://www.reseaualto.be/>

VI. La vie de la Fédération – Son fonctionnement interne

Pour répondre au mieux à son objet social ainsi qu'aux missions décrétales, la Fédito wallonne a le souci d'assurer au sein et au travers de ses différentes instances décisionnelles, **une représentativité des divers secteurs qui la constituent et des diverses formes des dispositifs.**

La Fédération propose et organise des groupes de travail avec ses membres (voir détail chapitre soutien et concertation – Page 20). Ces groupes ne sont pas des lieux de prise de décision. Un administrateur est au moins présent à chaque groupe de travail pour relayer, avec le staff de coordination, les réflexions/propositions/revendications qui en émanent auprès de l'Organe d'administration.

Chaque rencontre en groupes ou sous-groupes de travail fait l'objet d'un PV qui est transmis **à tous les membres**. Il s'agit de documents de travail internes à la Fédération.

Dans la même dynamique, le staff de coordination assure à l'ensemble des membres, un retour et un suivi d'informations émanant des lieux d'échanges et de concertation.

Tout membre peut aussi, à travers le staff de coordination, interpeller la Fédération et donc ses instances décisionnelles. Ce mode de fonctionnement qui a fait ses preuves et qui est régulièrement évalué, permet à la Fédération de remplir ses missions dans un souci de transparence, de démocratie et dans le respect des valeurs qu'elle promeut et qui constituent la ligne directrice de ses recommandations, de ses prises de positions et de ses revendications.

L'investissement des membres peut prendre différentes formes :

- Participation aux groupes de travail
- Participation à des recherches
- Echanges et/ou transmission d'informations sur une thématique,
- Participation à des rencontres thématiques,
- Représentation du secteur assuétudes dans les Réseaux 107 et Réseaux enfants/ados,
- Représentation de la Fédération dans des réunions de travail organisées par des partenaires, focus-groupes, etc.

Cette implication est à souligner et à remercier.

4) PERSPECTIVES 2025

Les priorités de la Fédito wallonne pour l'année 2025 vont se centrer essentiellement autour des activités de soutien de ses membres, dont les RASA services et Réseaux, ainsi que sur des activités de concertation avec les autorités politiques et publiques régionales ainsi qu'au sein des organes régionaux de consultation.

La Fédito wallonne souhaite également maintenir ses activités de représentation, de soutien et de concertation dans le cadre Fédéral ainsi que son implication dans la valorisation de l'expertise de ses membres à l'international.

C'est un exercice périlleux et difficile pour la Fédération que d'assurer quantitativement et qualitativement l'ensemble de ces missions dans le contexte d'un financement largement insuffisant.

Poursuite des groupes de travail

Les groupes de travail avec les membres sont des lieux de concertation, de réflexions et d'échanges sur l'actualité qui occupent les opérateurs.

En 2025, le soutien (et la concertation) avec les membres au sein des groupes de travail sera principalement lié au suivi du processus de mise en œuvre du décret « assuétudes » et de ses arrêtés ministériels avec l'AVIQ et le Cabinet de la Santé.

Parallèlement, la Fédito wallonne portera une attention spécifique aux missions et au financement des Réseaux assuétudes. En effet, avec le décret Santé mentale et le décret Proxisanté, la représentation de l'offre assuétudes sur les territoires se redessine de même que la place des Réseaux assuétudes.

Par ailleurs, la Fédération sera attentive au devenir des services assuétudes qui bénéficient du financement des Plans stratégiques de sécurité et de prévention en matière d'assuétudes.

Poursuite du travail de soutien aux membres

Avec l'appui de la FASS et de l'UNIPSO, la Fédération poursuivra son travail de relais sur des matières spécifiques comme le suivi de la réforme APE, le suivi des Accords du Non Marchand et les futurs ANM, les coûts Maribel mais aussi la simplification administrative. Au sein de l'UNIPSO, la Fédito wallonne développera son activité d'avis et de relais.

Participation aux travaux de la Cellule Générale Politique Drogues

La Fédération, présente dans cette instance à l'invitation du Cabinet de la Ministre de la Santé, souhaite continuer à y relayer les expertises et propositions des acteurs de terrain et de la société civile. Elle demandera au nouveau Ministre de la Santé de pouvoir continuer à y participer.

Production et diffusion d'avis et de recommandations

En fonction de l'actualité et des moyens humains disponibles, la Fédération poursuivra ce travail d'expertise. Soit d'initiative, soit à la demande d'autres institutions et notamment en collaboration avec ses partenaires au sein d'IDA.

Investissement dans des initiatives et dans des organes de recherches et d'enquête

La Fédération, dans sa mission d'expertise, souhaite confirmer cet investissement afin de mettre en lien l'expertise de terrain et les analyses scientifiques qui sous-tendent l'instauration de bonnes pratiques.

Poursuite des collaborations internationales

Afin d'alimenter les réflexions sur les pratiques professionnelles, la Fédération continuera d'assurer une place active pour le développement de collaborations internationales.

Point d'attention pour la prochaine législature

La Fédération sera attentive, pour la prochaine législature, à la poursuite de la revalorisation de l'offre assuétudes ambulatoire en Wallonie, l'amélioration de son articulation avec les politiques social-santé et l'élaboration d'une vision « drogues » régionale forte (à l'instar du plan wallon de sortie de la pauvreté).

Les défis sont importants, citons entre autres, le financement d'une offre spécialisée ambulatoire sur chaque territoire, le soutien au développement de cette offre pour répondre aux besoins et aux nouvelles demandes (jeunes, publics fragilisés, nouveaux produits), le renforcement du financement des coordinations des Réseaux assuétudes, la reconnaissance des « nouvelles » modalités de prise en charge (SCMR, testing, naloxone...), l'amélioration de l'attractivité des métiers du social-santé etc. Enfin, la Fédération continuera aussi à interpeller et à solliciter un juste refinancement de ses activités au regard

des missions qu'elle assure aux niveaux régional, national et international pour représenter l'expertise du secteur wallon des assuétudes.
